

Le jardin habité de al Ula

Tome 3 : Le manifeste pour l'architecture des oasis

Sous la direction de
Mathieu Mercuriali et Ilaria Valente



Remerciements

J'adresse mes plus sincères remerciements à Monsieur Mathieu Mercuriali (Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine) et à Madame Ilaria Valente (Professeure au Politecnico di Milano), mes deux encadrants de Projet de Fin d'Études, pour leur suivi régulier et d'une grande richesse, tant dans les discussions que dans les réflexions.

La complexité de travailler à la fois en français et en italien a été pour moi une expérience d'une grande richesse, que ce travail exprime du mieux possible, je l'espère.

Je suis profondément reconnaissant d'avoir été poussé jusqu'au bout des réflexions engagées, et d'avoir pu ouvrir, grâce à ce projet de fin d'études, de nouvelles perspectives pour le début de ma vie d'architecte diplômé.

Mes remerciements vont également à Monsieur Paolo Amaldi, mon directeur de mémoire, qui a poursuivi le suivi en vue de l'obtention de la mention Recherche, et qui a su m'aiguiller avec pertinence vers une relation cohérente entre le mémoire et le projet de fin d'études.

Je remercie chaleureusement Monsieur Paolo Tarabusi, mon second encadrant de projet de fin d'études, qui m'a permis de me rendre sur mon terrain d'étude, à l'oasis d'Al-Ula en Arabie saoudite, ainsi qu'à l'oasis de Timimoun, en Algérie.

Je remercie l'Agence Française pour le Développement de al Ula pour m'avoir accueilli dans le cadre d'un workshop en octobre 2024 ainsi que les précieuses informations et données qui m'ont été envoyées pour nourrir ma recherche.

Enfin, je remercie Leonardo Cantiani et Nour Ayad, tous trois étudiants en dernière année de master, avec qui j'ai pu échanger de nombreuses heures, faisant ainsi évoluer au mieux mon projet et mes réflexions.

Avant-propos

Ce Manifeste¹ fait partie d'une trilogie d'ouvrages. Ils sont le fruit d'une année de recherche théorique et expérimentale, menée en dialogue avec le projet de fin d'études, dans le cadre de mon double diplôme entre l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Val de Seine et le Politecnico di Milano. Ces travaux prennent leur origine dans le mémoire de master et se prolongeront par le projet de fin d'études, présenté à Milan en mars 2026 et à Paris en juillet 2026.

Le fil conducteur de cette recherche est la mémoire du lieu et ses outils. Les premiers résultats ont permis de comprendre pourquoi l'architecte est un acteur important dans ce processus d'agrégation millénaire, qu'il s'agisse de l'édifice, de la ville ou du paysage. Pour cela, j'ai étudié le cas des oasis du monde saharo-arabique et des îles du monde méditerranéen, croisant théories architecturales et observation directe.

Le lieu est un phénomène qui n'attend qu'à être révélé aux yeux de l'Homme. Nombreux sont ceux qui, dans différents domaines, ont étudié ce sujet pour en proposer une approche singulière. Les réponses ont été multiples pour faire architecture avec la mémoire, et elles dépendent des régions concernées.

Dans ce travail d'étudiant de master deux, il n'est pas question de proposer une révolution architecturale, mais d'exposer une alternative de pensée, applicable aussi bien dans l'oasis de al Ula que dans d'autres oasis, voire sur des îles. Chaque étape de ce travail s'est nourrie de visites sur site, d'études documentaires, de dessins à la main, de cartes, de plans et de maquettes.

Le premier tome, développé entre octobre 2024 et mai 2025, est un essai qui explore la fragilité mémorielle du lieu, en révélant les strates et traces qui composent l'architecture et le paysage saharo-arabique et méditerranéen. Il propose une lecture différente des lieux, à travers les différentes échelles et les diverses traces et limites qui les composent.

Le deuxième tome, écrit entre septembre 2025 et décembre 2025, est un guide qui poursuit cette réflexion en expérimentant la notion de mémoire du lieu sur le terrain, notamment à travers le cas d'étude de l'oasis de al Ula : collectes de données, cartes, maquettes et représentations graphiques y traduisent les processus d'appropriation et de transformation du territoire.

1. Un «Manifeste» est un texte public qui expose une position, un programme, des idées ou des revendications

Le troisième tome, pensé entre décembre 2025 et mars 2026, est le manifeste pour l'architecture des oasis : un ensemble de principes et de conseils, sous forme d'aphorismes, inspirés par l'expérimentation et l'observation, destinés à orienter, définir et, par-dessus tout, guider celles et ceux qui s'intéressent à cette approche du territoire et des interventions proposées.

Ces trois tomes s'adressent autant aux étudiants et diplômés en architecture qu'à tous ceux qui observent, entretiennent et habitent le paysage oasien, notamment dans l'étude de cas de al Ula. Ils témoignent d'une démarche personnelle et professionnelle, nourrie par les enseignements reçus à Paris et à Milan. Le premier tome a été développé et rédigé avec M. Paolo Amaldi (EnsaPVS) et Mme Martine Weissmann (EnsaPVS), qui ont été les deux encadrants du mémoire de master. Les deuxième et troisième tomes ont été rédigés et illustrés avec M. Mathieu Mercuriali (EnsaPVS) et Mme Ilaria Valente (Polimi) en tant qu'encadrants du projet de fin d'études de master dans le cadre du double diplôme, avec des retours du second encadrant français, M. Paolo Tarabusi (EnsaPVS). L'ensemble du suivi a été fait de manière multilingue, ce qui a permis une véritable richesse dans la recherche des terminaisons et des définitions pour être tout aussi clair en français qu'en italien.

L'ensemble du travail a été rendu possible par des expériences directes dans l'oasis de al Ula en août 2022 et en octobre 2024, sur l'île d'Ischia en mars 2024, ainsi que dans l'oasis de Timimoun en février 2025. Ces opportunités, en tant qu'étudiant, m'ont conduit vers la notion de mémoire du lieu.

Les trois ouvrages sont à la fois une synthèse théorique et pratique. Ils illustrent les interactions entre recherche et projet, entre interprétation des traces et mise en œuvre architecturale. Ils mettent en évidence que le paysage, les oasis ou les villages n'ont pas de vérité unique : ce sont des ensembles d'interprétations, parfois accidentelles, qui révèlent leur singularité. La démarche de la recherche pour le projet insiste sur l'attention portée au lieu et à ses habitants, qu'il s'agisse de végétaux, d'animaux ou d'êtres humains.

Cette trilogie est autant un voyage dans la mémoire des lieux qu'une exploration des outils permettant de faire projet. Elle témoigne de l'importance de l'expérimentation, de l'attention au territoire et de la réflexion comme outil pour la pratique architecturale dans des paysages vivants et dans des milieux hostiles.

*«La poesia non nasce dalle regole
Ma le regole derivano dalla poesia»
«La poésie ne naît pas des règles
Mais les règles dérivent de la poésie»*

*Giordano Bruno
Dialogo degli heroici furori pubblicato nel 1585*

Sommaire

Remerciements	3
Avant-propos	5
Définir les termes	11
Le manifeste pour l'architecture des oasis	17
0. Invitation à l'action	17
1. Dessine le nouveau <i>parcours unique</i>	25
2. Pense la palmeraie comme l'étape d'un long voyage	31
3. Dessine l'épaisseur d'un monde fragile	35
4. Préserve et canalise l'eau de pluie	41
5. Structure les voies d'accès jusqu'à chez toi	47
6. Compose la palmeraie de plusieurs types de jardin	51
7. Fais parler les traces invisibles	59
8. Partage ton jardin, cultivez votre potager	63
9. Bâti la lumière des pavillons	69
Liste des figures	81

Définir les termes

Sauf indication contraire, les définitions proposées sont de la rédaction de l'auteur. L'ensemble des définitions sont le résultat de mois de travail et de réflexion à travers un dialogue entre la recherche et le projet.

L'architecture (n.f.) est une discipline humaine qui forme des espaces à différentes échelles afin de marquer le passage d'une époque dans la persistance d'un lieu construit sur l'agrégation mémorielle. L'architecte interprète les usages sociaux et culturels pour donner forme à une architecture perceptible et lisible dans son art de création.

L'architecte (n.m/n.f) est un être vivant qui se porte responsable de la continuité mémorielle d'un lieu à travers sa création. Il conçoit le processus, de façon direct ou indirecte, d'un bâtiment; une ville; un paysage.

L'aphorisme (n.m.) est un bref énoncé résumant une théorie ou un savoir.

Le tissage territorial est un ensemble de parcours territoriaux interconnectés au sein d'une même région, ayant interagi de manière réciproque, favorisant leur développement mutuel et assurant la continuité de traces mémorielles similaires.

Le parcours unique est un axe terrestre ou maritime, naturel ou artificiel, structuré par différents lieux habités par l'être humain, qui se sont développés en lien avec l'existence d'une fonction commerciale, stratégique, militaire, spirituelle ou culturelle. (Cette définition s'inspire librement de la *voie unique* de Kevin Lynch et dell *percorso a uso territoriale* de Saverio Muratori)

La mémoire (n.f.) est un phénomène multidimensionnel qui se manifeste par des traces matérielles, des expériences sensorielles et des dynamiques sociales. Elle n'est pas une reproduction fidèle du passé, mais une accumulation d'interprétations d'événements et d'émotions influencées par le temps. Elle s'articule autour de la tension entre différents éléments (la présence et l'absence, le souvenir et l'oubli, l'individuel et le collectif) et s'exprime à travers des signes, des traces et des symboles qui relient le passé au présent et influencent l'avenir.

La mémoire collective (selon Maurice Halbwachs), est la mémoire d'un groupe, qui se manifeste à travers les cadres sociaux permettant à ses membres de se souvenir du passé.

Le site (n.m., selon Pierre Von Meiss, de la forme au lieu + de la tectonique, une introduction à l'étude de l'architecture, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2012, première édition parue en 1993, p. 202.) « *Par «Site» nous entendons le terrain d'intervention et ses alentours géographiques.* ».

Le lieu (n.m.) est un espace qui se définit par l'interaction entre ses caractéristiques physiques, son histoire et les expériences humaines qui l'habitent et qui s'y superposent. Il porte un processus mémoriel qui dessine le récit et l'identité qui lui incombe. Le lieu comporte plusieurs échelles, allant de l'intime au collectif, jouant un rôle majeur dans la construction des appartenances sociales, tout en étant un repère dans l'espace et dans le temps. Il est le résultat de l'intersection entre un axe emprunté par l'Homme (naturel comme un fleuve, ou artificiel comme une route commerciale) et des caractéristiques territoriales favorables à l'implantation humaine (présence d'eau, climat, terres cultivables, etc.).

Il Locus (n.m., selon Aldo Rossi *L'architettura della città*, Marsilio, Venezia 1966, p. 117. Traduit depuis l'italien par l'auteur) :
« *Le rapport singulier pourtant universel qui existe à la fois entre une certaine situation locale et les constructions qui s'y trouvent (...) finissent par mettre en valeur, à l'intérieur de l'indifférence spatiale, les conditions qui sont nécessaires pour la compréhension d'un fait urbain déterminé.* »

La limite (n.f., selon Heidegger) : « *La limite n'est pas ce où quelque chose cesse, mais bien, comme les Grecs l'avaient observé, ce à partir de quoi quelque chose commence à être (sein Wesen beginnt).* ».

L'épaisseur (n.f.) est un espace de transition ou de rupture entre deux lieux distincts afin de marquer leur limite. Elle peut être habitée ou inhabitée.

La trace (n.f.) est un vestige ou une marque laissée par un phénomène ou une action passée, témoignant d'une époque ou d'un récit. Elle peut être matérielle ou immatérielle, marquant le seuil entre le passé et le présent tout en les connectant à un récit. Sous forme de fragments ou de manière partielle, elle invite au questionnement, notamment dans les processus de transmission et de création de nouvelles significations.

Les traces visibles sont un ensemble d'éléments visibles ou perceptibles à l'œil nu, d'origine matérielle ou organique, qui attestent de l'existence d'une implantation humaine sur un territoire.

Les traces invisibles sont un ensemble d'éléments autrefois existants, aujourd'hui non perceptibles, mais dont l'existence peut être démontrée par des sources documentaires (archives graphiques, récits oraux, etc.) attestant d'une implantation humaine sur un territoire.

La ruine (n.f.) est l'état de dégradation avancée d'un objet ou d'un bâtiment, résultant du passage du temps, de l'abandon ou de la destruction, symbolisant la fragilité d'un édifice et de sa mémoire. Il s'agit aussi d'un symbole d'impermanence en philosophie, incitant à réfléchir sur la transience de toute chose.

L'oasis (n.f.) est un lieu d'agrégation artificiel composé d'une persistance végétale ; animale et humaine qui se sont développées dans un milieu hostile. Il naît de plusieurs facteurs : source d'eau ; climat ; orientation solaire et passages commerciaux.

Le quanat (n.m.) aussi appelé foggara (n.f.) du persan (qanāt) est un système hydraulique du désert qui achemine de l'eau depuis les nappes phréatiques jusqu'aux productions agricoles par un tunnel souterrain sur plusieurs centaines de mètres voire des kilomètres.

La seggia (n.f.) est un petit canal d'eau visible qui alimente les productions agricoles.

Un jardin (n.m.) est un espace végétal clos ou avec des limites distinctes attenant à une habitation (jardin privatif) ou à un bâtiment public (jardin public). Deux types de jardin existent : le jardin d'ornement et le jardin agricole.

Le jardin d'ornement est un espace végétalisé clos ou délimité, attenant à une habitation (jardin privatif) ou à un bâtiment public (jardin collectif). Il est composé de plantes ornementales ou utilitaires, cultivées en pleine terre ou hors sol, structuré par un système de circulation permettant d'y déambuler.

Le jardin agricole est un espace végétalisé délimité, dédié à la culture vivrière – fruits, légumes ou plantes aromatiques – destinés à la consommation domestique. Il se distingue des parcelles agricoles vouées à la production marchande.

Le.la jardinier.ère (n.m/n.f) est une personne chargé de la création, de la plantation de l'entretien et de la récolte des différentes essences végétales présentes dans un jardin d'ornement ou dans un jardin agricole.

Le pavillon (n.m.) est un bâtiment isotrope, isolé ou partiellement détaché, souvent de petite taille et généralement situé dans un parc, un jardin ou en périphérie d'une demeure. Pensé pour une intégration et une mise en valeur de son contexte par sa présence.

Le manifeste pour l'architecture des oasis

0. Invitation à l'action

Ce texte est né d'un constat : chaque jour, nous vivons entre le récit tangible de notre quotidien et nos pensées ou croyances. Ces deux perceptions sont cruciales dans la manière dont elles ont progressivement construit, déconstruit et reconstruit les lieux et les paysages qu'elles transforment chaque seconde.

Les éléments intangibles qui nous habitent semblent invisibles, car ils sont difficilement définissables et leur interprétation varie selon chaque être humain. Pourtant, je crois fondamentalement en leur présence et en leur importance, au même titre que les éléments perceptibles au quotidien.

La poésie exprime ce que l'on ne voit pas. Ce mot vient du latin *poesis*, emprunté au grec ancien (*poiêsis*), qui signifie « action de faire, de créer ». Il vient du verbe grec (*poiein*), qui signifie « faire ». La poésie est la façon dont on raconte un récit ou une vérité imperceptible, si tant est qu'il y en ait une, à travers la création.

L'architecture est une poésie, pas n'importe laquelle : celle du récit mémoriel. Il existe de nombreuses méthodes pour l'exprimer, comme la peinture, le théâtre ou la musique. Ce texte se concentre principalement sur la discipline architecturale, même s'il effleure de nombreux autres domaines dont chacun mériterait son propre manifeste.

La mémoire du lieu est un sujet en architecture souvent abordé pour répondre à des principes et préceptes qui sont autres. Ici, il s'agit de faire de cette notion un véritable acte de création, pensé pour prolonger l'agrégation mémorielle à travers le geste architectural.

Il faut identifier la raison de notre persistance pour pouvoir justifier notre existence. Pour comprendre notre présence, les éléments intangibles qui composent un lieu sont d'autant plus cruciaux que les éléments tangibles. Entendez-moi par là : les traces visibles et les traces invisibles.

Ce texte s'intéresse principalement à un type de milieu : ceux qui sont hostiles à l'être humain. Je parle ici des oasis du désert ou encore des îles des océans. Les oasis sont des lieux où la présence végétale et humaine est artificielle. Elles se sont développées pendant des millénaires grâce aux nombreuses routes d'échanges qui traversaient mers et déserts. Ces lieux restent fragiles, où l'être humain est insignifiant.

La transformation continue et prompt de notre monde brise le rythme naturel connu ou supposé depuis la fin du Pléistocène. Les territoires fragiles sont d'autant plus à risque et demandent un véritable engagement pour permettre leur persistance. Si l'être humain quitte ces lieux, l'ensemble de la biodiversité qui s'y est développée disparaîtra précipitamment. Il est dans notre devoir et dans notre humanité de continuer à entretenir le vivant, à adapter notre pensée collective pour privilégier le respect de l'existence.

Je manifeste dans ce texte public, et dans ce qui s'ensuit, ma vision de la mémoire du lieu et de ses outils pour inviter à l'agrégation du vivant. Je l'exprime à travers des conseils qui ont une portée plus humaine que des règles. Je m'adresse à vous, architectes. Je ne parle pas de celui ou celle qui porte le titre — même si j'espère qu'ils prendront en considération mes réflexions — mais à toutes celles et ceux qui font l'architecture de l'édifice, de la ville, du paysage.

L'écriture de ce manifeste est due à un profond travail de recherche et d'expérimentation sur une année académique. Il fait partie d'un triptyque essentiel pour comprendre la construction de ce texte et des actions qui en découlent.

L'ensemble des travaux menés jusque-là s'inscrit évidemment dans une actualité où chaque individu est noyé dans les vagues d'informations quotidiennes en quête de vérité.

Je ne considère pas qu'il existe une quelconque vérité. L'histoire est un parfait exemple en la matière : elle s'est construite et continue d'être enseignée à travers une infinité d'interprétations – et de mauvaises interprétations – qui sont devenues des socles de connaissance.

Il faut accepter qu'on ne peut posséder la vérité pure ; seul le sens de notre lecture et sa clarté peuvent être utiles dans la construction de ce que l'on perçoit et de ce que l'on considère comme étant utile à notre pensée et à la pensée collective. Cependant, il y a des vérités qu'on ne peut nier : les conflits armés, les transgressions des droits humains, la liberté et le respect font partie intégrante de ce manifeste.

L'Essai sur la fragilité mémorielle du lieu a été la première étape de ce processus. Les résultats de cette recherche théorique ont été imbriqués avec *le Guide de la palmeraie de al Ula*, une façon de porter un certain regard sur cet oasis en Arabie saoudite que j'ai pu découvrir et comprendre. Les deux ouvrages ont permis d'en tirer des conclusions qui ont mené à une pensée architecturale exprimée à travers ce manifeste.

Il est évident que la complexité de ces territoires n'est pas abordée dans son entièreté. Il ne s'agit pas là d'une thèse, mais de pousser la notion de *mémoire du lieu* et de tous ses atouts, qui peuvent être une clé pour une paix sociale et un respect collectif. L'ensemble de la réflexion s'est principalement appliqué à l'étude de cas de al Ula. Il est néanmoins possible de l'appliquer à tout type d'oasis du monde saharo-arabique, et peut-être même aux îles du monde méditerranéen.

Pour me faire comprendre, je me suis refusé à dicter des règles sous la forme d'une charte architecturale ou urbaine. Je ne cherche pas à vous contraindre, mais plutôt à vous convaincre de la nécessité d'agir de la sorte, tout en vous offrant la liberté de ne pas agir. Les mots sont la plus subtile des diplomaties, et j'en ferai bon usage.

Les conseils qui accompagnent ce texte sont des aphorismes qui invitent à agir. Ils sont au nombre de neuf et sont composés d'un sous-titre explicitant l'action et d'une aquarelle illustrant le propos. Cette méthode de travail en aphorismes est librement inspirée du travail de Luigi Snozzi et de sa vingtaine d'aphorismes qui l'accompagnaient dans chaque réflexion et dans chaque création.

Comprenez que les neuf aphorismes ne sont pas uniquement l'expression poétique d'un geste architectural, mais une expérience de l'acte de faire mémoire dans un lieu choisi comme étude de cas : l'oasis de al Ula. **(Figure.1)**

Les aphorismes ont une structure verbale pensée pour être la plus claire possible. L'ensemble des conseils utilise la forme de l'impératif afin de produire une phrase déclarative à valeur stylistique injonctive. Il ne s'agit pas d'un ordre, mais d'un conseil ciblé.

Prenons un exemple pour comprendre mes propos : « Pense la palmeraie comme l'étape d'un long voyage. » Cela nous incite à agir sur la transition entre deux mondes : le monde du dedans et du dehors, il s'agit là d'utiliser les traces comme outil pour faire limite, épaisseur et transition entre deux échelles, entre deux mondes.

Cet aphorisme est complété par une phrase brève qui aide à définir la nature de l'action suggérée : « L'entrée est la première image du lieu, il s'agira de notre photographie mémorielle. »

Chaque aphorisme est accompagné de plusieurs pages d'exemples de mise en application sous forme de carte, de plan, de coupe et accompagné de texte descriptif pour vous aider à mieux visualiser la mise en application de ces conseils. Ils peuvent être lus dans l'ordre croissant ou décroissant : c'est au lecteur et à la lectrice de choisir.

Je souhaite que ces aphorismes ouvrent une réflexion : ils ne constituent en aucun cas des idées arrêtées sur le sujet des oasis. Ils sont, au contraire, appelés à être interprétés et réécrits par d'autres lecteurs et lectrices. Laissez votre interprétation faire les choses, même si elle vous semble loin des actions suggérées.

Figure.1





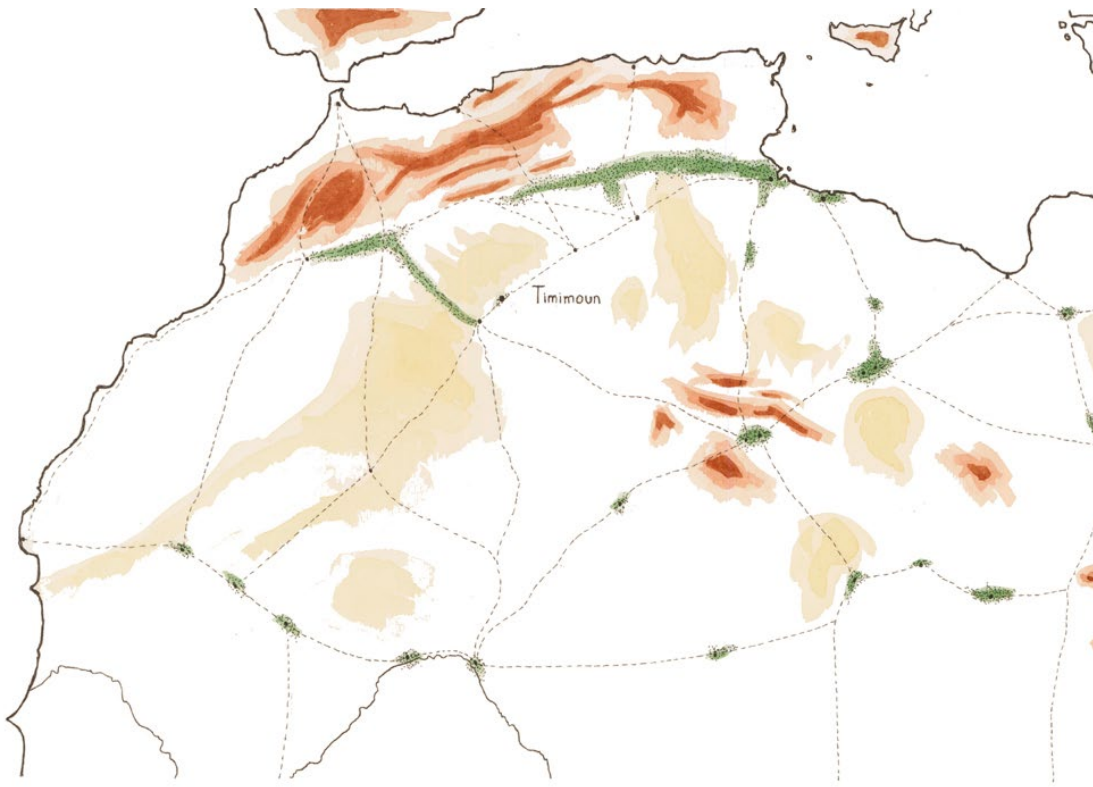
1

Dessine le nouveau *parcours unique*

Il est nécessaire de repenser la traversée territoriale à travers la persistance du lieu



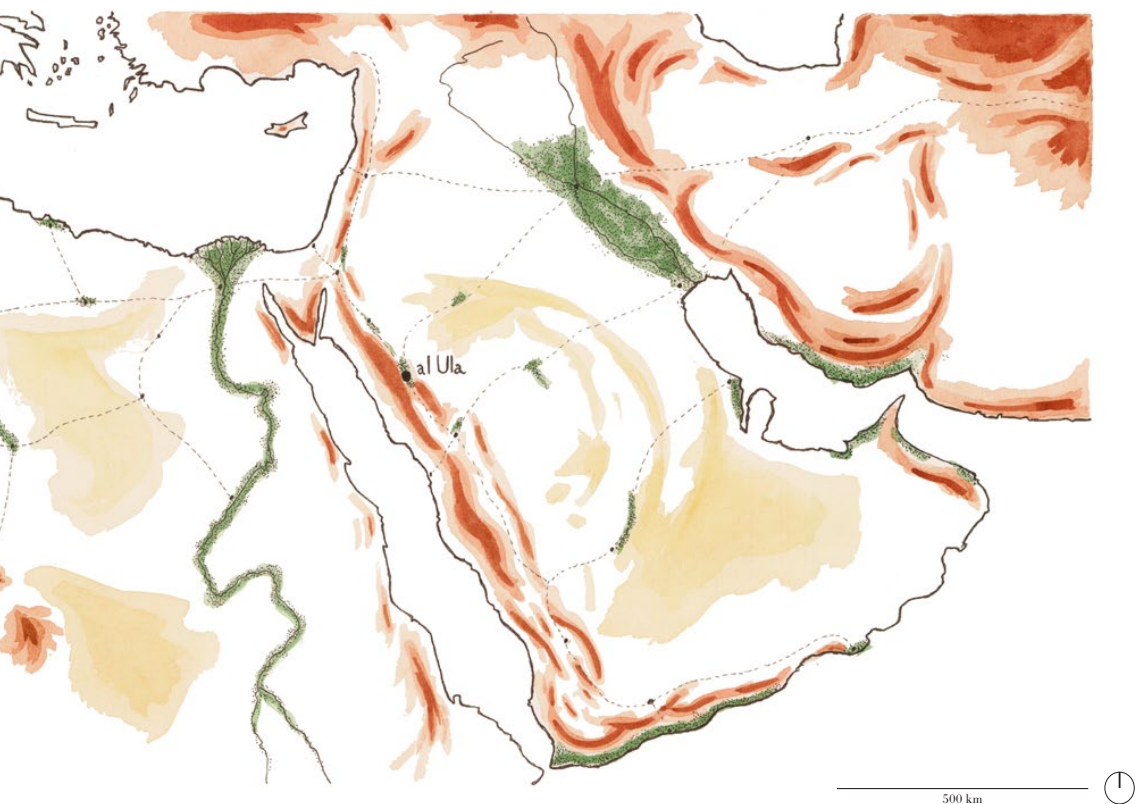
Figure.2



L'oasis de al Ula fait partie d'un vaste réseau caravanier millénaire qui s'étend du Sahara à l'Indus en passant par la péninsule Arabique.(Figure.2)

Ces voies d'échanges se sont progressivement modernisées jusqu'à être délaissées au XXème siècle. Cette région au Nord de la péninsule jusqu'à la Mer Méditerranée est en crise, meurtrie par les restes de la colonisation, les menaces de groupes terroristes et de conflits qualifiés de génocide.

L'isolement de la région entre chaque pays est un frein à la sortie de ces crises qui nous indignent toutes et tous. L'oasis de al Ula est une ville-étape qui appartient au *parcours unique* du Hedjaz, développé depuis des millénaires et qui a connecté l'ensemble de la région à travers les échanges commerciaux, religieux ou militaire. Il est nécessaire, au vu de la situation, de travailler un lien terrestre entre les pays dans la région, dont la région du Hedjaz est un nœud crucial. (Figure.3)



Le nouveau *parcours unique* est une voie ferroviaire qui s'inspire des traces de l'ancienne route de l'encens et de l'ancien chemin de fer du Hedjaz, pour relier Gaza et Damas à Médine en passant par al Ula. Cette approche symbolique porte une volonté d'espérance et de dialogue entre les peuples.

La voie ferroviaire se transforme en élément d'infrastructure essentiel au développement des relations politiques, sociales et économiques entre le Proche-Orient et le Moyen-Orient.

C'est une alternative pour traverser le territoire et découvrir le patrimoine qui s'est accumulé sur la plus vieille route d'échange du Hedjaz, pour tout voyageur qui souhaiterait découvrir ce paysage devenu accessible depuis peu, pouvant le réaliser en étapes et ainsi découvrir les nombreux oasis qui se sont construits et qui ont persisté grâce à la présence du passage humain.

Le but de cette alternative de déplacement est une certaine façon de répondre aux afflux touristiques souhaités par le royaume, afin de mieux répartir les groupes de voyageurs sur l'ensemble d'un territoire pour en faire bénéficier l'ensemble des villes et villages le long du nouveau *parcours unique*.

À travers chaque intervention, tu dois penser que ton intervention soit une opération d'équilibre entre l'être humain et son paysage et entre les êtres humains. Il faut garder les liens avec ses voisins et permettre à tous et toutes la liberté de déplacement, la liberté d'exister dans l'espace privé comme dans l'espace public, que ce soit dans la maison ou dans le paysage.

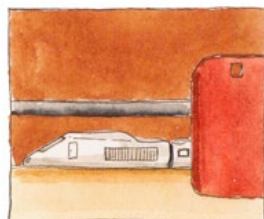
Figure.3



2

Pense la palmeraie comme l'étape d'un long voyage

L'entrée est la première image du lieu, il s'agira de notre photographie mémorielle



La palmeraie centrale s'est développée principalement après la civilisation Nabatéenne, notamment pendant l'ère islamique. Elle s'est étendue au Nord et au Sud à partir du début du XXème siècle.

La concevoir ainsi au XXIème siècle est une nouvelle façon de penser le déplacement dans des régions où l'avion est fortement privilégié, des moyens plus lents qui traversent le territoire par des lignes de bus ou des chemins de fer.

Le *nouveau parcours unique* à l'échelle territoriale longe la palmeraie, un axe de circulation qui connecte deux gares, l'une existante mais en ruine (station ottomane) et une autre projetée par la commission royale de al Ula (station Dadan). **(Figure.4)**

La vallée s'étend sur trente kilomètres. Quatre stations seront construites sur le nouveau parcours unique : l'aéroport, la station ottomane, la station Dadan et la station Hegra. Une station de train est le symbole de la porte d'entrée dans un lieu, un monde nouveau.

L'architecte se doit de penser comment, depuis l'échelle territoriale, se fait l'accès ou l'entrée dans la palmeraie. La traversée d'un milieu hostile comme le désert ne laisse personne indifférent à l'approche d'une oasis.

Depuis le train, cette entrée se fait naturellement par la gare, mais depuis la route ou encore à pied, l'accès est tout autre. Il faut premièrement définir ce qu'est la palmeraie, dans le cas de al Ula le sujet traité est la palmeraie centrale car délaissée.

L'ensemble des parcelles du Nord et du Sud de la palmeraie sont toujours occupées par des champs de dattiers cultivés par les locaux. Ensuite cette zone d'intervention doit être comparé à la zone d'étude afin de déterminer les entrées dans la palmeraie et ainsi dessiner une entrée pour chacun et chacune.

C'est à travers l'occupation actuelle des sols que l'on dessine l'accès, que l'on traverse ce qui peut l'être et que l'on intervient là où l'Homme n'est plus propriétaire, afin de repenser les usages pour permettre à nouveau une persistance du lieu et une nouvelle inscription dans sa mémoire.

Figure.4



10 000 m



3

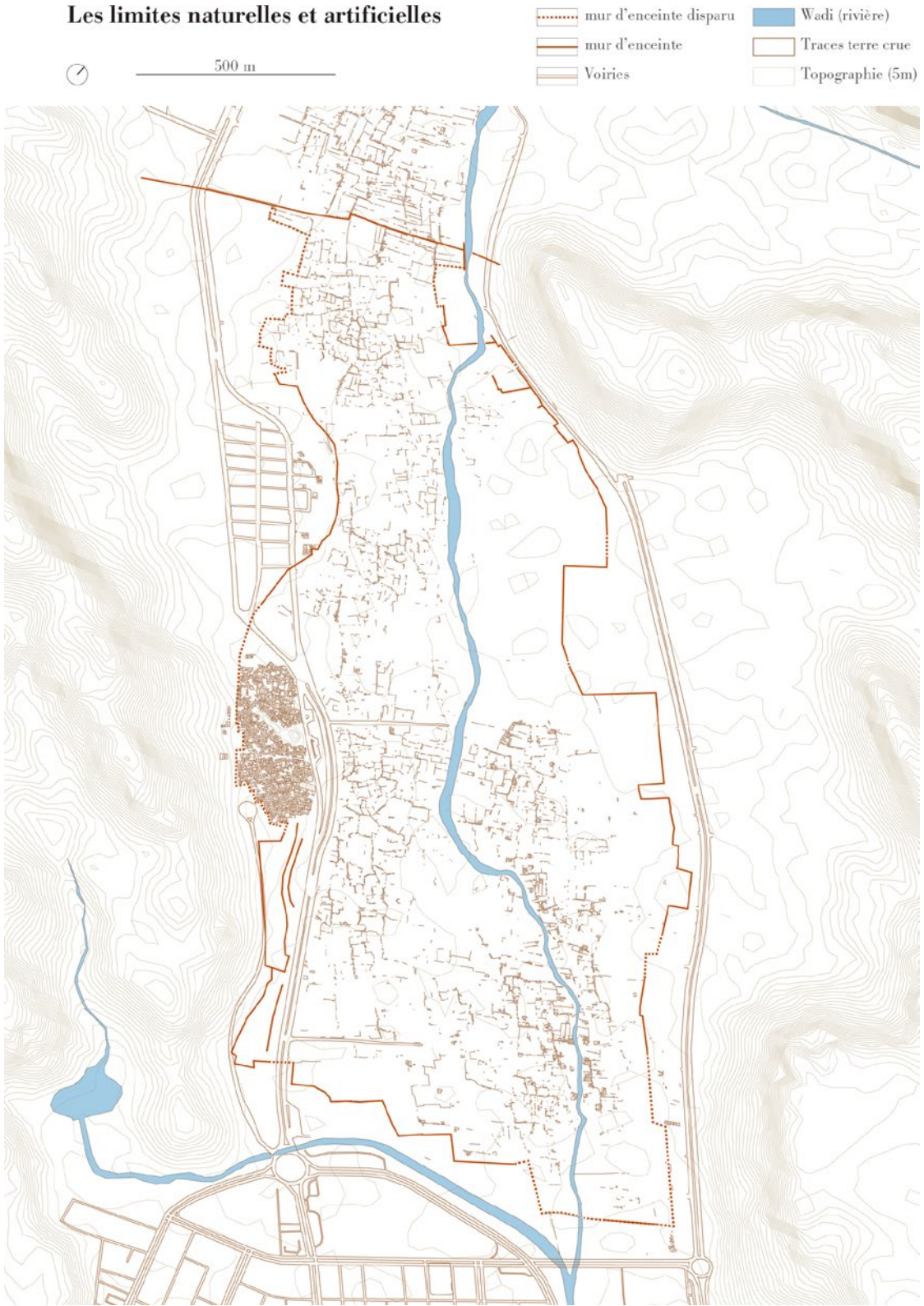
Dessine l'épaisseur d'un monde fragile

Les divers tissus doivent s'entrecroiser pour former une unité de transition



Figure.5

Les limites naturelles et artificielles



1. Définir les limites du lieu

L'ancien mur d'enceinte de la palmeraie centrale et la voirie du XX^{ème} siècle.



2. Analyser l'épaisseur de transition

Etat des lieux de l'existant : les accès, les occupations des sols, les risques d'inondations, etc.



3. Dessiner une frange habitée

Le jardin de la frange urbaine dans la partie poché noir, qui s'adapte en fonction du tissu ou des traces existantes. Le poché gris sont les parcelles privées exploitées, des secteurs à risque d'inondation qui ont un traitement paysager pour marquer la limite de la palmeraie centrale.



1 000 m



Dans le monde arabe, la transition des modes de vie à partir des années 1920 a profondément transformé le paysage et la spatialisation dans les oasis, allant du Maghreb à la péninsule Arabique. Les infrastructures routières ont redéfini les tracés et les limites de ces lieux qui étaient jusque-là hors du temps. Pour définir le secteur d'un projet dans une palmeraie, il faut tout d'abord comprendre les limites qui la structurent, à travers les traces anciennes et invisibles et les nouvelles traces.

La palmeraie centrale de al Ula est encadrée par de nombreuses limites : la topographie, les vieux murs de défense et les voies carrossables qui connectent le Sud au Nord de la vallée. La topographie marque une limite naturelle infranchissable dans ce contexte. L'ensemble du travail réside à définir ce qui est défini comme la palmeraie actuelle et son épaisseur entre les deux limites existantes. **(Figure.5)**

L'épaisseur est pensée comme la manière de faire une transition entre le cœur de la palmeraie et l'urbanisme moderne à travers une typologie de bâtiment qui s'inscrit dans les défis contemporains ainsi que la construction d'équipements permettant de répondre aux besoins des populations locales et passagères. **(Figure.6)**

Pour y répondre de la manière la plus adéquate, il faut dessiner une interrelation de l'habitat collectif de la ville de al Ula, qu'il s'agisse de son tissu moderne ou traditionnel, avec les jardins de la palmeraie agricole.

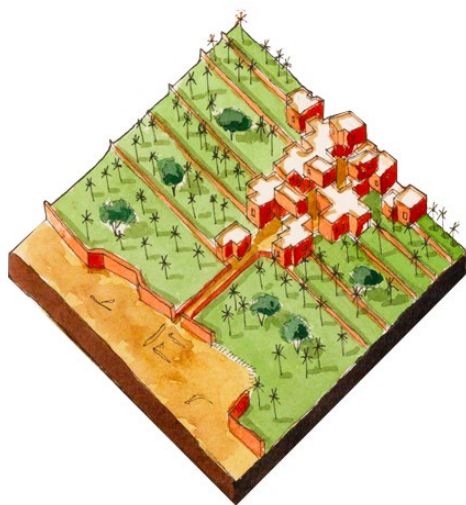


Figure.7

Le jardin de la frange urbaine est une réponse apportée entre ces deux tissus qui, par un système de croisement paysager entre les deux tissus, marquent la limite entre deux mondes sans pour autant devenir une quelconque barrière d'accès. **(Figure.7)**

La frange urbaine symbolise une double volonté politique : la première est de donner la possibilité aux populations locales de se loger au cœur des villes et de bénéficier du confort qu'apporte la présence d'une palmeraie devant chez soi. La seconde est de favoriser une certaine attractivité touristique dans la vallée, en permettant aux visiteurs de se loger à la lisière de la palmeraie.

La capacité d'accueil doit être volontairement limitée en fonction des quantités d'eau disponibles dans la vallée, afin de ne pas pénaliser les habitants qui y vivent quotidiennement.

En termes chiffrés, en tenant compte des ressources en eau disponibles pour l'ensemble de la population ainsi que pour les visiteurs potentiels, il conviendrait de limiter à mille le nombre de lits destinés à l'accueil touristique.

Les premières estimations de la Commission royale de al Ula tablaient sur cinq mille visiteurs quotidiens en moyenne, tandis que l'Agence française de développement considère qu'une moyenne de deux mille cinq cents visiteurs par jour serait plus raisonnable.

Le tourisme actuellement visé est celui du luxe. Dans ce manifeste, je plaide pour une mixité des offres d'hébergement dans la vallée, et plus particulièrement dans le jardin de la frange urbaine, où l'on retrouverait plutôt des chambres d'hôtes, des biens locatifs ou des auberges – des formes d'accueil plus modestes, mieux intégrées et cohérentes avec la densité moyenne des différents quartiers habités.

La voiture, moyen de déplacement principal dans la région, ne doit pas être mise de côté. Il faut permettre aux habitants du jardin de la frange urbaine de pouvoir rejoindre leur véhicule en moins de deux minutes à pied.

Toutefois, l'accès à la palmeraie en voiture devra être restreint aux véhicules nécessaires au bon fonctionnement de celle-ci. L'enceinte marquera la limite entre les espaces piétons (le cœur de la palmeraie) et ceux accessibles en voiture (à l'extérieur de l'enceinte).

4

Préserve et canalise l'eau de pluie

Les limites des piémonts seront la source, à toi de guider le réseau hydraulique



Figure.8

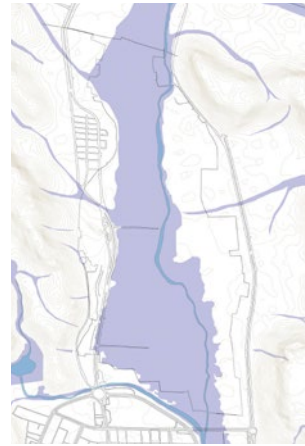
1. Classifier les ressources hydrauliques

La palmeraie est composée d'un ancien système de «quanat» (ligne bleue) et de «se-ggia» aujourd'hui désaffectés et remplacés par des puits et forages modernes (points rouges)



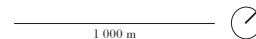
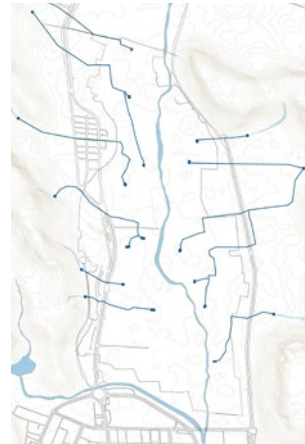
2. Faire état des risques d'inondations

Risque d'inondation et d'affaissement de terrain, écoulement de boue et de dégâts dans la palmeraie.



3. Canaliser l'alternative en eau

Récolter depuis les piémonts, arrivé des écoulements d'eau des montagnes, l'eau de pluie pour la canaliser, la stocker et l'utiliser pour la consommation agricole et domestique. Une solution présentée comme une alternative et non une solution unique.



L'ensemble des oasis saharo-arabiques sont confrontées aux problématiques de l'eau. Les anciens systèmes d'irrigation à travers les «qanats», aussi appelés «foggaras», sont révolus.

Le pompage des nappes phréatiques a augmenté la consommation et surtout le gaspillage d'une eau précieuse et qui s'épuise, jusqu'à atteindre les niveaux des nappes fossiles, dont l'eau ne se renouvelle pas et dont la composition en sel participe à l'appauvrissement des sols dû à la salinisation.

Le dérèglement climatique dans ces régions est visible à travers les vagues de chaleur importantes, mais aussi et surtout par des événements diluviens spontanés importants, causant de nombreux dégâts dans les palmeraies et détruisant les constructions en terre crue. Quelques millénaires auparavant, cette eau était stockée, car l'imprévisibilité du climat forçait les populations à s'adapter avec des alternatives.

Les risques d'inondations dans la vallée sont importants. Deux barrages de retenue d'eau ont été construits dans des vallées adjacentes pour tenter de pallier au problème, mais cela ne suffit pas : à certains endroits de la palmeraie, lors d'une forte pluie, même passagère, les niveaux d'eau peuvent atteindre quelques mètres de hauteur. La canalisation de ces courants d'eau venant de l'amont et des canyons alentours est une nécessité ; cette eau est stockée dans des citernes taillées à même les piémonts, pour ensuite être redirigée à travers des canalisations dans la palmeraie, où des bassins de stockage répartissent cette eau sur l'ensemble des parcelles accessibles. **(Figure.8)**

Elles doivent être dessinées à travers une étude de trois facteurs : la topographie, le parcellaire et la circulation. Les canaux se fient premièrement aux lignes directrices de la topographie ; par la suite, si la topographie n'est plus à même d'être utilisée comme repère de direction (pente similaire sur plusieurs points cardinaux), alors vient le tour de l'usage des tracés parcellaires, avec comme direction la pente la plus basse (qui est soit le Wadi, soit des cuvettes, dans le cas de la palmeraie de al Ula).

Toutefois, si une circulation se trouve sur une limite parcellaire, alors le canal doit se positionner sur une autre ligne parcellaire, ou il peut traverser une circulation dans sa perpendiculaire mais non pas dans sa parallèle, pour permettre une plus grande facilité d'entretien et de construction de canaux sans modifier ou restructurer les venelles de circulation. Certaines parcelles ne pouvant être accessibles du fait de leurs caractéristiques topographiques sont caractérisées d'une autre manière.

À travers ce document ci-contre, on peut saisir et interpréter les différentes étapes de stockage et de redistribution de l'eau. **(Figure.9)**

Au niveau du piémont des falaises rocheuses de la vallée, des citernes de rétention d'eau sont disposées sur l'ensemble des secteurs à risque, là où l'écoulement des eaux de pluie peut avoir des effets critiques. Dans ces citernes, on retrouve des plantations d'algues qui permettent un traitement naturel de l'eau, procédé que les Nabatéens avaient déjà compris des millénaires auparavant.

Lorsque la palmeraie est en manque d'eau, les citernes s'ouvrent sur des canalisations souterraines permettant de traverser les secteurs urbanisés et de réduire au maximum la pollution des eaux, avec un travail sur le dessin des sols afin de rendre perceptible le passage de cette eau sous nos pieds.

Les canalisations s'ouvrent vers l'extérieur à partir de la frange urbaine et se dirigent vers des bassins de stockage disposés sur l'ensemble de la palmeraie centrale, afin d'alimenter les différentes palmeraies du jardin habité, ainsi que les parcelles privées qui pourraient en avoir besoin. L'eau des bassins de stockage est ensuite redistribuée dans chaque parcelle agricole nécessitant un apport en eau.

L'ensemble du projet dans une palmeraie doit être conçu en fonction de la consommation et de la quantité d'eau disponible. Il est donc impératif de définir le nombre d'occupants ainsi que les types de plantes et d'arbres en fonction de ce facteur crucial, afin de garantir la pérennité du lieu.



Figure.9



250 m

5

Structure les voies d'accès jusqu'à chez toi

Dessine la mémoire des liaisons pour traverser dans l'oasis



Les traces s'effacent, mais la mémoire reste. Les palmeraies sont constituées d'un tissu piéton principal permettant d'accéder directement ou par des venelles secondaires aux parcelles agricoles. Ces venelles se sont construites dans la limite entre deux parcelles.

Avec l'arrivée de la voiture, de nouvelles voies ont fait leur apparition dans les palmeraies pour permettre de se rendre directement aux parcelles agricoles avec sa voiture. Les voiries ont souvent joué un rôle de rupture dans ce maillage piéton. La palmeraie doit conserver son statut d'espace piéton, en restaurant les anciennes voies principales. **(Figure.10)**

La palmeraie centrale de al Ula est constituée d'un maillage complexe, avec des voies principales et secondaires, ainsi qu'une circulation dans le Wadi, la rivière asséchée qui traverse la vallée. La circulation est principalement piétonne, excepté les trois voies routières qui donnent un accès aux voitures des propriétaires de parcelles agricoles encore exploitées dans la palmeraie, qui peuvent être utilisées uniquement par les habitants de la palmeraie. L'ensemble des venelles piétonnes et le Wadi sont uniquement à usage piéton ou cyclable pour le Wadi notamment.

L'ensemble des venelles piétonnes répond à une double intention, à la fois fonctionnelle et symbolique. D'une part, elles doivent permettre de relier de manière fluide et continue les différents quartiers de la ville de al Ula, sans qu'il soit nécessaire d'emprunter la voie carrossable. D'autre part, ces nouvelles venelles constituent une alternative à la circulation motorisée en permettant d'accéder plus facilement aux parcelles agricoles privées ou aux jardins d'ornement, eux aussi privés, sans avoir à pénétrer dans la palmeraie en voiture.

Les traces que laissent les voies de circulation, qu'elles soient anciennes ou nouvellement créées, participent pleinement à la construction de la mémoire du lieu. Elles témoignent des usages successifs, des déplacements quotidiens et des transformations progressives du territoire.

Ces parcours, sans cesse repensés et redessinés, volontairement ou non, constituent une forme d'écriture continue du paysage. Les nouvelles venelles projetées au sein de la palmeraie doivent être pensées non seulement comme des espaces de liaison, mais aussi comme des empreintes qui marqueront le territoire de leur époque et en prolongeront la mémoire. Elles aussi deviendront des vestiges à ré-interpréter, un jour peut être.

1. Situer les circulations actuelles

Aujourd'hui, le «Wadi» et les routes d'accès à la palmeraie sont les principaux accès.



2. Répertorier les anciennes voiries piétonnes

Jusqu'au XXème siècle, la palmeraie centrale était constitué d'un réseau de circulation complexe, composé de venelles principales et secondaires, elles se sont progressivement effacées du au manque d'entretien où ont été ré-interprétées.



3. Concevoir un nouveau parcours

Les nouvelles venelles piétonnes doivent prendre en compte les accès pour les visiteurs et pour les acteurs privés de la palmeraie. Une partie des venelles se réfèrent aux anciens tracés tandis que d'autres ré-inventent un nouveau tissu qui s'inspire du tissu de circulation moderne de la palmeraie Nord et Sud, des venelles linéaires.



1 000 m

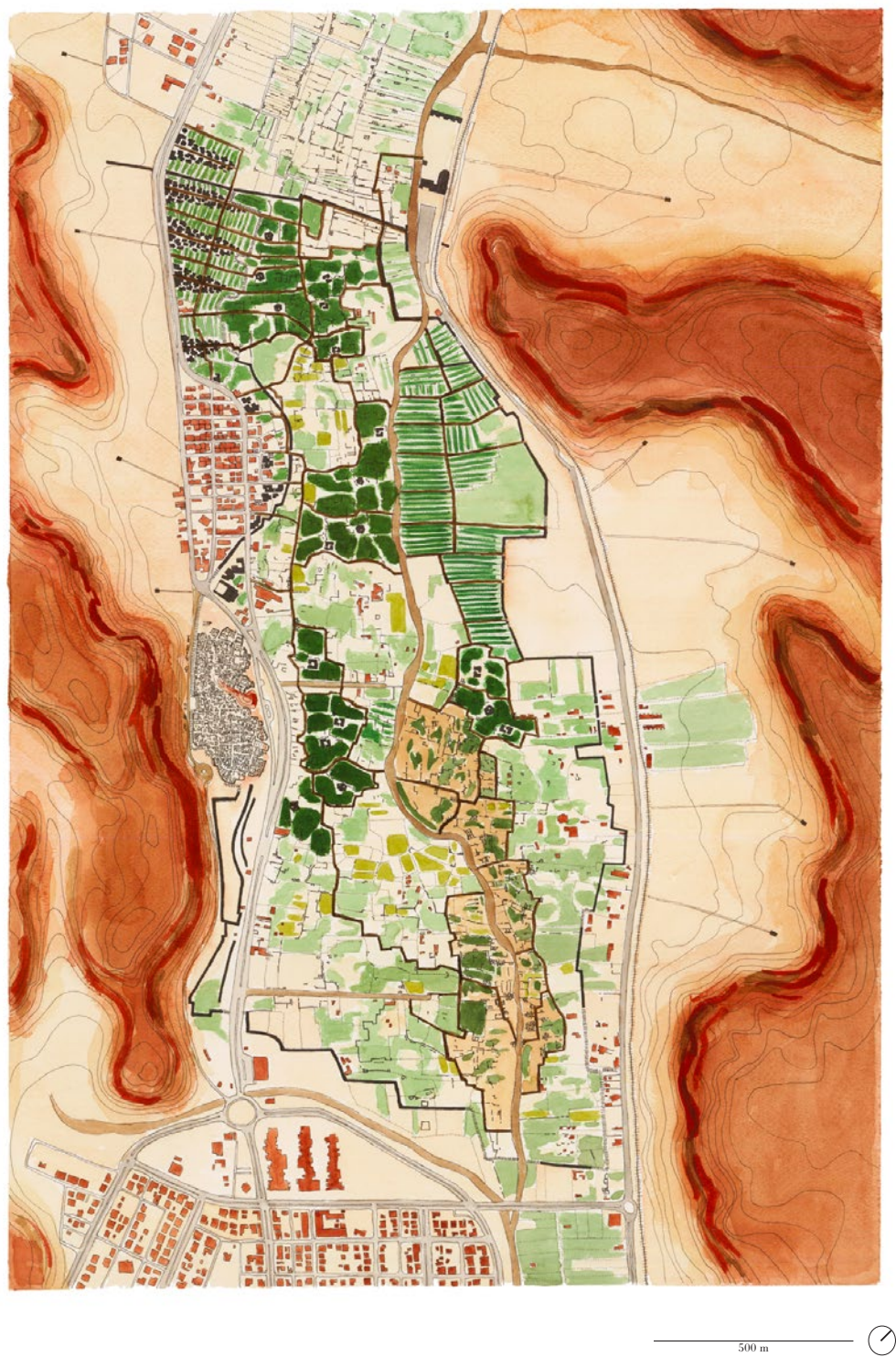


Compose la palmeraie de plusieurs types de jardin

Prends soin de chaque lieu qui requiert ta présence



Figure.11



La palmeraie est un ensemble de jardins agricoles, habités quotidiennement ou de manière saisonnière. **(Figure.11)**

C'est à travers cette définition que la palmeraie contemporaine peut se redéfinir comme un ensemble de jardins habités, où la présence humaine entretient le jardin et sa biodiversité, pour le bien des habitants de la vallée et des visiteurs. Toutefois, on retrouve plusieurs types de jardins, définis par plusieurs facteurs, comme le montre le tableau ci-contre. Chaque jardin se caractérise par son accès à l'eau, par la présence de traces visibles ou invisibles, par l'état de la faune et de la flore, ainsi que par sa proximité avec les accès à la palmeraie.

Dans l'enceinte de la palmeraie centrale de al Ula, on distingue trois types de jardins : *Le jardin vivrier*, *le jardin habité* et *le jardin des traces*. **(Figure.12) et (Figure.13)**

Là où les traces sont les plus visibles, les lieux sont pour l'instant dispensés d'intervention. En revanche, les jardins agricoles, souvent les plus délaissés, présentent des traces invisibles plus conséquentes que les traces visibles : ils constituent ainsi le terrain de travail privilégié pour les premiers jardins habités.

Les lieux qui ne dépendent pas de ces critères d'étude (n'ayant ni traces visibles ni invisibles) offrent l'occasion d'une expérimentation contemporaine d'un parcellaire en accord avec des parcelles linéaires, pour le bonheur de celles et ceux qui souhaiteraient posséder leur jardin privé au sein de la palmeraie.

Entre le mur d'enceinte et la voie routière qui longe la palmeraie, cette épaisseur devient un espace dédié à la santé, à l'éducation (qu'il s'agisse de l'éducation scolaire ou universitaire) ainsi qu'au logement. Enfin, la notion de jardin — et plus largement celle de palmeraie —, dans la culture musulmane, est synonyme du jardin du paradis. Cette vision spirituelle du lieu permet d'envisager l'hypothèse d'un lieu de prière principal : une mosquée du vendredi réunissant les fidèles dans un même espace, en lien direct avec les « jardins du paradis ».

1 - Le jardin *vivrier* : Parcelles privées destinées aux personnes souhaitant cultiver ou orner leur jardin directement dans la palmeraie.

Il est nécessaire d'offrir la possibilité aux habitants de la vallée de participer à la préservation du lieu. Chacun occupe et entretient à sa manière son jardin. Le but n'est pas de les uniformiser, mais de garantir une présence végétale commune en fixant une couverture minimale de 30 % de plantes et d'arbres sur chaque parcelle du jardin vivrier, avec un choix de plantes recommandé dans le livret de botanique conçu à cet effet.

2 - Le jardin *habité* : Espace commun habité par des jardinières et jardiniers chargés de l'entretien de leur jardin défini.

Les jardins habités garantissent le maintien du noyau de la palmeraie, même si les politiques ne soutiennent plus de projets touristiques, et donc d'entretien de la palmeraie. Ils sont pensés comme une membrane vivante qui participe, avec les autres jardins, à la diversité des occupations du sol. Ils possèdent des limites claires, inspirées des traces visibles et invisibles, souvent réinterprétées pour s'accorder avec les besoins de ces nouveaux lieux tout en révélant les empreintes du passé.

3 - Le jardin *des traces* : Espace ouvert au public, composé de nombreuses traces visibles sous la forme de ruines et de vestiges.

Les anciennes fermes d'Été ont persisté grâce au maintien d'un système de production aujourd'hui disparu. Ces ensembles d'habitations, développés le long d'une venelle principale, sont en ruine et vont progressivement disparaître en raison de l'érosion. Des pousses végétales (acacia, moringa, tamaris) sont plantées dans ces jardins pour réduire la concentration de sel dans les sols, afin de permettre, dans un autre temps, l'émergence d'un nouveau type d'habitat sur des traces devenues invisibles.

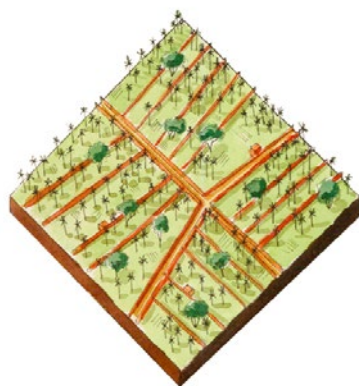


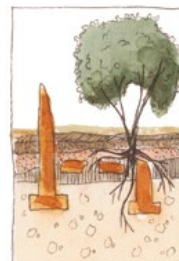
Figure.13





Fais parler les traces invisibles

Utilise les éléments intangibles pour planifier les jardins



Les traces visibles et invisibles constituent un champ de travail à toutes les échelles, mais elles se révèlent d'autant plus captivantes et perceptibles à l'échelle humaine.

Les jardins habités se définissent par la persistance de traces visibles, telles que des ruines. Cependant, ces espaces abritent également de nombreuses traces disparues, devenues invisibles, mais dont la mémoire demeure perceptible ou devinable.

C'est à travers les circulations et les parcelles délimitées par d'anciennes frontières que le jardin reprend vie. Les pavillons d'habitation, destinés aux jardiniers, sont conçus pour s'élever à nouveau sur ces traces invisibles et les réinterpréter. **(Figure.14)**

Ces pavillons sont positionnés à des croisements ou à l'angle des circulations, afin de faciliter aux jardiniers l'accès direct aux parcelles dont ils ont la charge, tout en constituant des repères au sein de jardins pouvant s'étendre de 5 000 à 50 000 m².

Les limites de chaque jardin se dessinent à partir des nouvelles circulations principales, elles-mêmes tracées dans la continuité des anciennes voies, qu'elles soient encore existantes ou disparues.

Les traces sont un élément fondateur, essentiel dans un projet qui cherche à promouvoir une continuité mémorielle sans les figer. Il convient de s'affranchir du besoin de leur attribuer une histoire : elles la racontent d'elles-mêmes, mieux que quiconque, et demeurent libres d'interprétation.

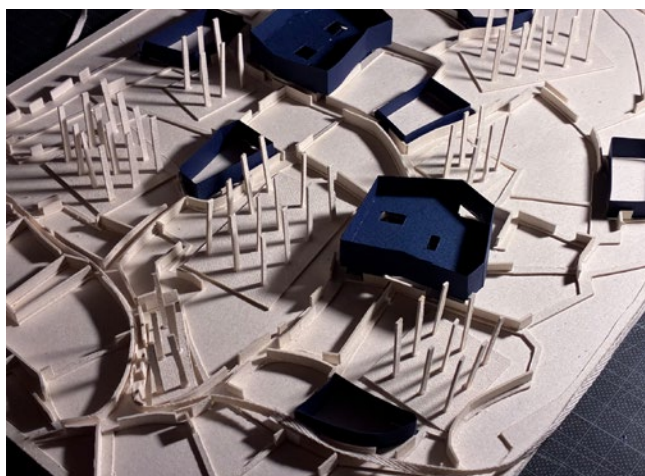


Figure.14

L'ensemble de la palmeraie doit être pensé à travers la lecture et la mise en valeur des traces. Cependant, il ne faut jamais négliger ses ouvertures ni ses couvertures. L'humidité du sol est conservée grâce à une stratification végétale organisée en trois niveaux, rendue possible par la variété des arbres et des plantes.

Les jardins archéologiques ont vocation à être des espaces ouverts au sein de la palmeraie, tandis que les autres jardins sont naturellement des espaces couverts, enveloppés par le tissu végétal qui leur est propre. Ce travail — en relation directe avec le sol (la terre et son occupation) et le ciel (le soleil et l'air) — est essentiel pour garantir un bon équilibre végétal. Il constitue aussi une manière de résister à l'uniformisation dont l'Homme est bien souvent le générateur.

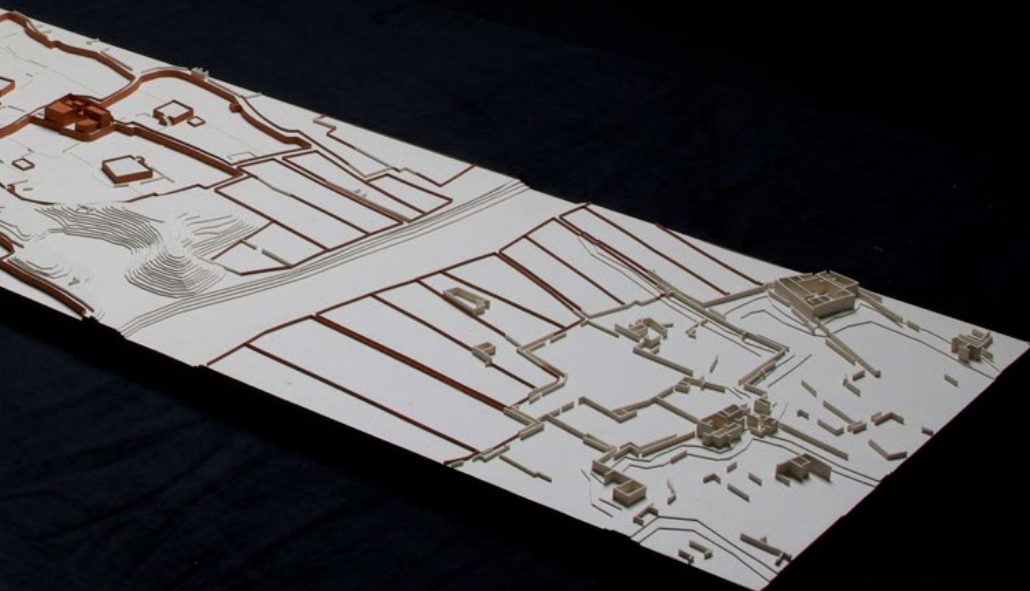
Le choix des grandes plantations se détermine en fonction du taux de salinisation des sols, de la disponibilité en eau pour chaque parcelle, et de son usage (cultivée ou non).

Les parcelles privées, quant à elles, ne sont pas plantées : elles correspondent aux espaces extérieurs (majlis) et aux pavillons habités. Ces espaces offrent une ouverture vers le ciel et permettent, par endroits, d'interrompre le tissu continu formé par les feuillages des palmiers.

Lorsqu'une parcelle bénéficie à la fois d'un ombrage suffisant et de ressources hydriques adaptées, elle peut être aménagée soit en parcelle d'ornement (espace public piéton, jardin fleuri, etc.), soit en parcelle agricole (potager, culture maraîchère). **(Figure.15)**

Figure.15





Partage ton jardin, cultivez votre potager

Projette l'existence végétale et animale à partir des sols et de ses ressources



Une partie de sa surface végétale et de la présence animale a disparu. Toutefois, certaines parcelles restent encore cultivées, voire habitées par les exploitants. Il convient alors de définir les secteurs nécessitant une présence humaine. Ces parcelles peuvent être rachetées si un propriétaire se déclare encore, puis requalifiées afin de permettre une nouvelle exploitation, plus contemporaine, destinée à attirer et à intéresser les populations à l'entretien de la palmeraie, qui tend aujourd'hui à devenir un lieu attractif. **(Figure.17)**

En fonction de la qualité des sols et de la présence animale encore existante, l'architecte et les jardiniers doivent sélectionner et projeter un ensemble d'arbres, de plantes et de fleurs susceptibles de favoriser une nouvelle occupation des sols dans les parcelles délaissées.

Penser la présence du végétal ne se limite pas au cœur de la palmeraie. C'est aussi dans la zone de transition entre la ville et la palmeraie que s'exprime ce choix d'intervention. La frange urbaine doit constituer un seuil entre deux mondes, sans pour autant devenir un mur qui les sépare. La ville est intrinsèquement liée à la palmeraie et à ses usages, même si la manière d'habiter la vallée s'est progressivement transformée.

La jardinière et le jardinier sont les éléments centraux du jardin habité de al Ula. Leur présence, isolée du tissu extérieur, forme une hétérotopie du lieu. **(Figure.16)**

Ils entretiennent des jardins communs dans lesquels ils vivent au quotidien, comme dans leur propre jardin, ouvert aux habitués et aux visiteurs. Les jardins habités s'inspirent de la notion paradisiaque de l'oasis, à travers la présence de l'eau, des fleurs, des plantes, des arbres fruitiers, des feuillus et des palmiers dattiers.

C'est à travers la présence des traces visibles et invisibles que s'organise le tissu végétal, venant compléter celui déjà existant mais fragilisé par la maladie et l'assèchement.

Chacun et chacune doit pouvoir profiter, de quelque manière que ce soit, du jardin habité. Celles et ceux qui vivent plus à l'écart n'ont pas toujours l'opportunité de disposer d'un jardin dans la palmeraie. Des jardins vivriers doivent donc être mis à la disposition de toutes et tous, au cœur de l'oasis, pour leur permettre de construire leur paradis personnel.

Dans la palmeraie, on distingue deux types de parcellaire : celui destiné à la production agricole et celui dédié au jardin commun.

Les jardins communs comme les jardins privés sont pensés pour être diversifiés dans leurs productions, leurs usages et leurs caractéristiques. Cependant, ils doivent respecter certaines règles afin de constituer un tissu végétal dense, cohérent et harmonieux, formant un ensemble unifié avec le végétal existant.

Ces règles concernent notamment le choix des plantes, indiqué dans le livret de botanique de la palmeraie de al Ula, rédigé pour cette étude de cas que je vous invite à consulter. Chaque plante y est présentée avec ses caractéristiques, permettant de répondre aux fragilités propres à ce type de territoire. Quelques autres règles méritent également d'être explicitées.

Les parcelles communes doivent présenter des limites parcellaires visibles, comprises entre 43 cm et 2 mètres de hauteur. Chaque parcelle (un jardin commun étant considérée comme une parcelle unique) doit être composée d'au moins 30 % de masse végétale, afin de garantir l'ombrage des sols.

Chaque jardin habité doit disposer de plusieurs sources d'eau. La principale reste aujourd'hui le forage dans les nappes phréatiques. La seconde, explicitée dans l'aphorisme n°4, est la récolte de l'eau de pluie et sa redistribution dans la palmeraie. Il ne s'agit pas d'imposer ce modèle à toutes les palmeraies, mais d'encourager la diversification des ressources lorsque cela est possible. Ce système de canalisation proposé pour le cas de al Ula constitue une piste que je vous invite à explorer et à partager.



Figure.16

Figure.17





20 m

9

Bâti la lumière des pavillons

Imagine ton dispositif pour celles et ceux qui l'habiteront



Le pavillon s'inscrit dans les limites définies du jardin. Il se fonde sur les traces visibles et invisibles du site. Son rôle est de révéler ce qui a progressivement disparu, en s'appuyant principalement sur les traces invisibles comme outil de conception et de réalisation.

Un pavillon peut contenir entre deux et trois logements. Un jardin habité peut accueillir au maximum deux pavillons au sein d'une même enceinte.

Le pavillon est un espace privé. Il peut être habité par les jardiniers et les jardiniers, mais aussi être composé de maisons d'hôtes ou de logements destinés aux propriétaires agricoles opérant dans la palmeraie.

Pour s'adapter à chaque site où le pavillon s'implante – qu'il s'agisse du jardin habité ou de la frange urbaine – un dispositif architectural est nécessaire. Ce dispositif doit permettre à la fois une adaptation au territoire et une cohérence architecturale, afin que l'intervention soit reconnaissable dans le temps et puisse témoigner de son époque. Le dispositif architectural pour habiter une palmeraie se concentre en cinq points, dont le premier et le quatrième sont les plus développés, car ils participent activement à la diversité architecturale du projet. **(Figure.19)**

1. Situer les traces pour s'y ajouter

Un pavillon se construit sur les traces existantes : il peut les réinterpréter, reconstruire ou redresser un mur en ruine, ou encore le laisser en l'état – mais il ne peut en aucun cas effacer une trace visible. La réalisation d'un pavillon repose donc à la fois sur les traces visibles et invisibles. Il s'agit avant tout de déterminer le secteur d'implantation à partir de cet outil de lecture du lieu.

Le pavillon des jardiniers doit être surélevé par rapport au niveau des jardins, afin de se prémunir contre les risques d'inondation. Les circulations principales doivent également être établies à la même hauteur que le pavillon pour assurer la continuité des déplacements. L'implantation du pavillon doit suivre les axes de circulation préexistants, de préférence à l'intersection des venelles piétonnes.

2. Disposer la volumétrie autour d'une cour

Chaque pavillon doit être composé d'au moins une cour ou d'un patio, afin de permettre la circulation de l'air et le passage de la lumière au cœur des unités d'habitation.

3. Définir les unités d'habitation par la porosité de la traversée

Chaque cour constitue le seuil entre l'entrée principale d'un logement et l'entrée du pavillon.

Elle participe à la division des volumes et à la définition des unités d'habitation, tout en dessinant les accès depuis l'extérieur du pavillon vers la cour intérieure.

4. Planifier les espaces, de l'intime au partagé, par les accès

Le plan général de chaque unité d'habitation doit répondre à plusieurs critères. Depuis l'entrée, un individu doit pouvoir accéder directement au majlis (**Figure.18**), à la cage d'escalier ou à la cuisine.

Les espaces partagés doivent se situer au niveau du sol du logement : cela concerne le séjour, la salle à manger, la cuisine, les sanitaires familiaux, le seuil d'entrée, les sanitaires du majlis et le majlis lui-même. Les espaces intimes se trouvent à l'étage : ils regroupent les chambres parentales et d'enfants, les sanitaires et les terrasses. Le majlis de chaque unité d'habitation doit être clairement identifiable dans le plan général, affirmant son rôle de lieu d'accueil et de sociabilité. (**Figure.20**)



Figure.18

5. Faire unité avec les ouvertures et les terrasses

L'unité architecturale du pavillon se construit à travers le traitement des ouvertures et le couronnement de la terrasse, garantissant à la fois l'intimité des habitants et des vues cadrées sur le paysage. L'ensemble des espaces de vie doit bénéficier d'un éclairage naturel, tout en respectant les règles d'intimité et de partage propres à chaque logement. (**Figure.21**)

1. Situer les traces pour s'y ajouter
2. Disposer la volumétrie autour d'une cour
3. Définir les unités d'habitation par la porosité de la traversée
4. Planifier les espaces, de l'intime au partagé, par les accès
5. Faire unité avec les ouvertures et les terrasses

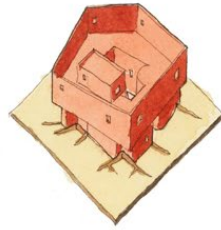
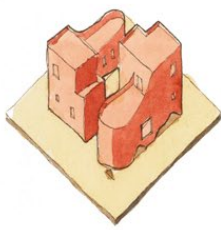
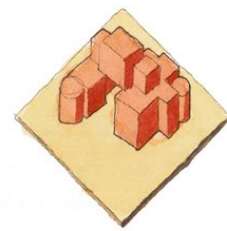
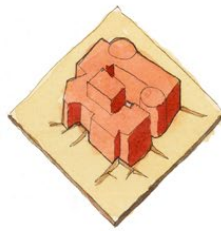
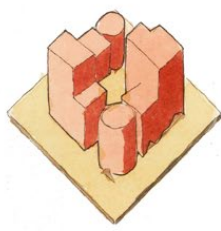
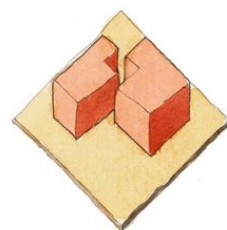
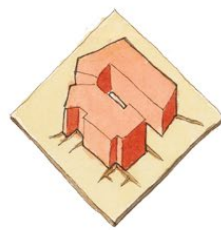
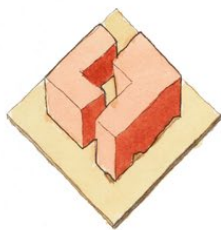
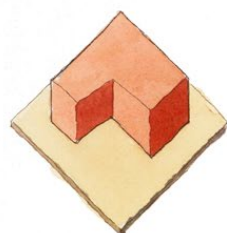
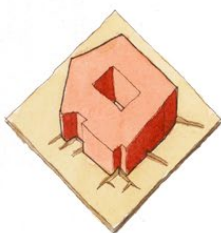
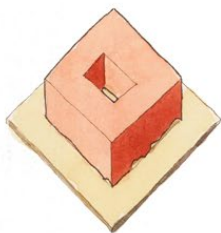
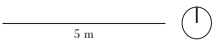


Figure.20



Figure.21



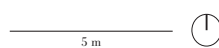
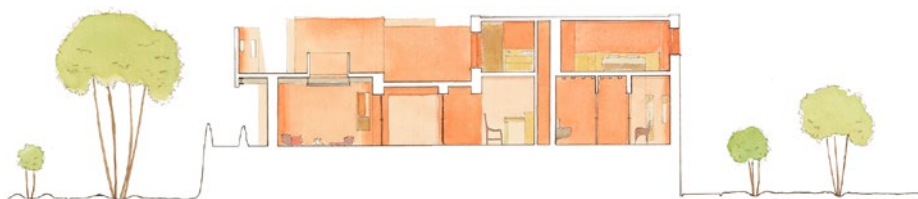
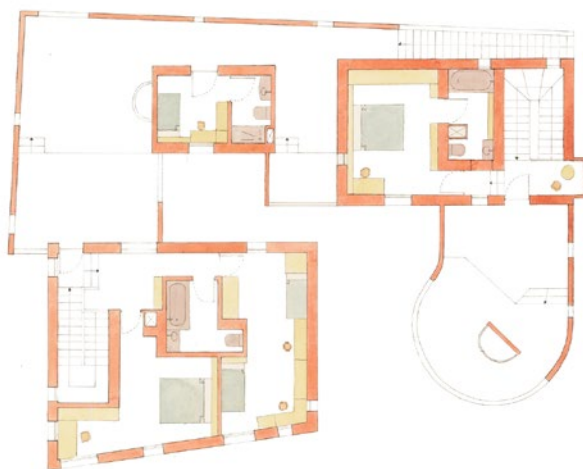
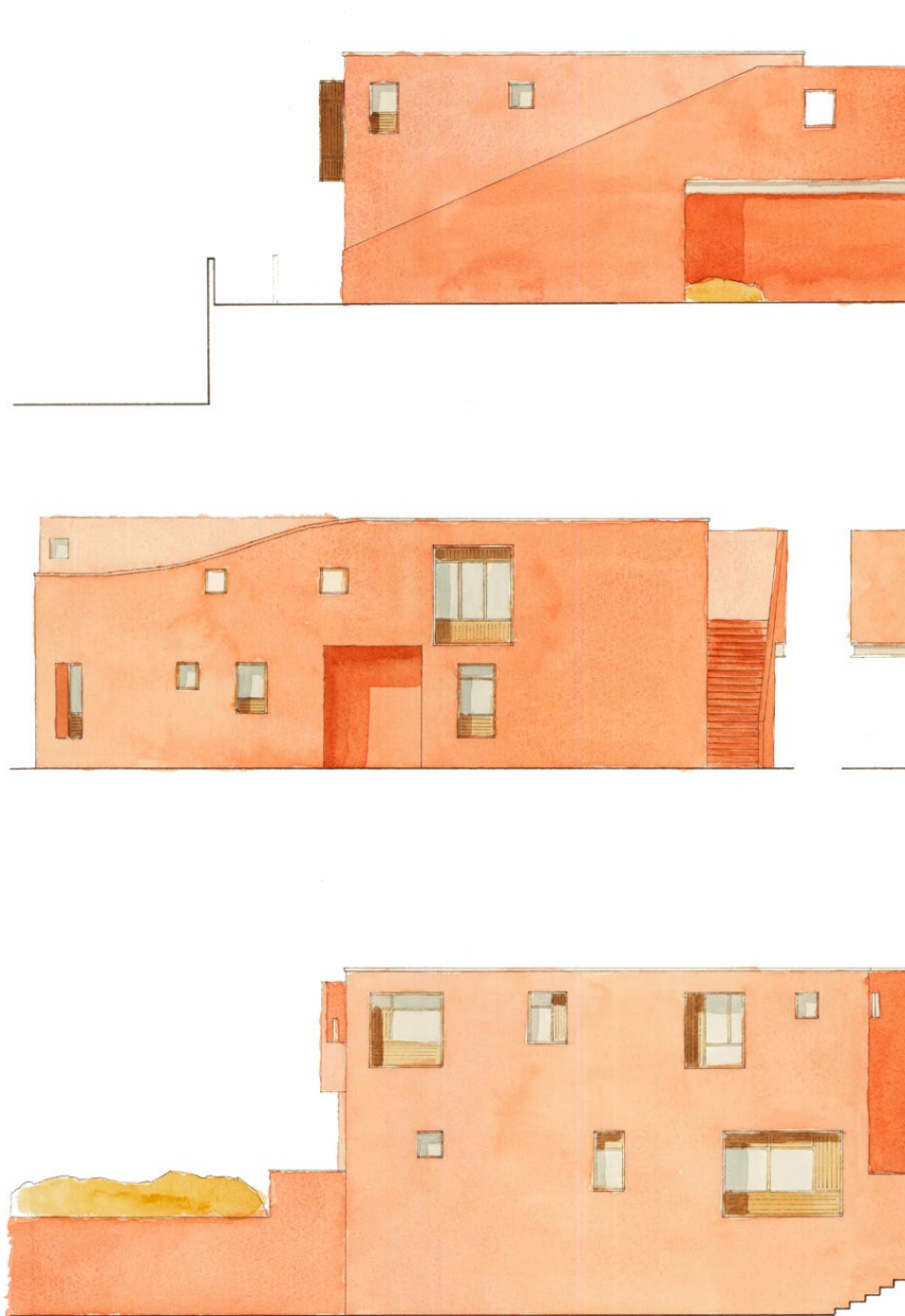
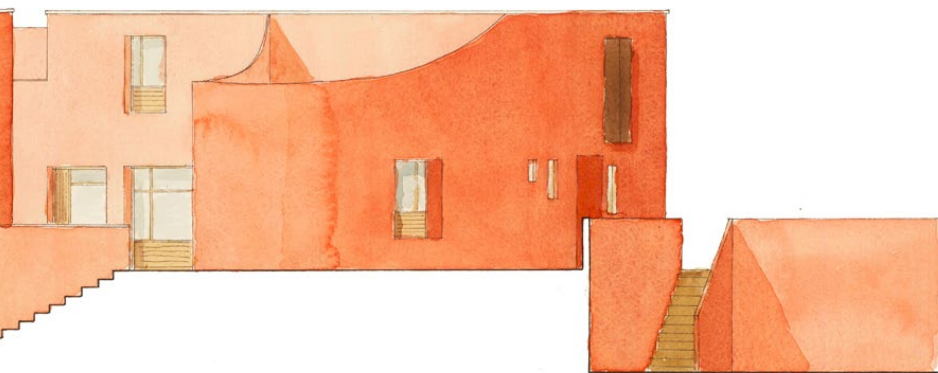
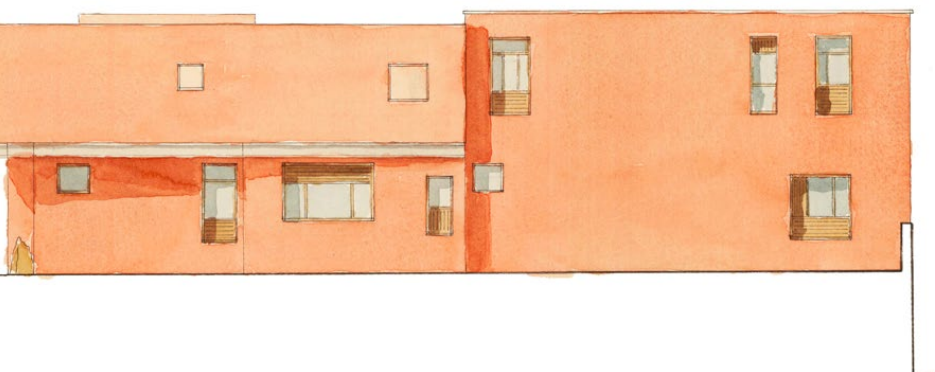
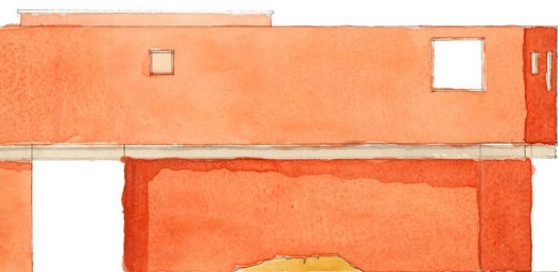


Figure.22





5 m



Figure.23

L'ensemble des conseils pour la construction ainsi que l'élaboration d'une architecture des oasis, en relation avec les traces visibles et invisibles, permet de garantir l'existence d'un premier pavillon d'habitation. Cependant, il est nécessaire de se projeter dans son devenir sur plusieurs décennies afin de lui permettre de nombreuses opportunités d'agrandissement, d'agrégation et bien d'autres possibilités pour répondre aux exigences, parfois méconues, des générations futures. **(Figure.23)**

Il est raisonnable de maintenir quelques règles pour conserver l'approche mémorielle du lieu et ainsi garantir un bon usage d'un territoire fragile. Ces règles peuvent concerner les superficies maximales constructibles, fixer une limite à la hauteur des bâtiments ou encore définir une superficie minimale pour une terrasse habitée.

La terrasse a la même valeur qu'une pièce couverte, si ce n'est davantage. La possibilité de vivre à l'air libre, dans l'intimité du cercle familial, doit être une priorité dans la pensée constructive de l'architecte des oasis. **(Figure.24)**

Si les traces deviennent un obstacle insurmontable à la réalisation des pavillons habités, et en particulier au dessin de leurs terrasses, alors elles peuvent être repensées afin que les nouvelles traces laissées par ces nouvelles bâtisses puissent répondre aux exigences des nouveaux habitants. Elles transmettront un savoir aux générations futures qui chercheront à comprendre pourquoi l'architecte s'est donné tant de mal à construire des carrés dans des cercles.



Figure.24

Liste des figures

- Fig.1 **page 22** Illustration des neuf aphorismes intégré dans le paysage de la vallée d'al Ula.
Document de l'auteur.
- Fig.2 **page 26** Carte des grandes voies commerciales au XVIème siècle dans le monde Saharo-Arabique.
Document de l'auteur.
- Fig.3 **page 29** Carte territoriale du nouveau *parcours unique* dans le Hedjaz.
Document de l'auteur.
- Fig.4 **page 33** Plan de situation des nouveaux accès à la palmeraie depuis le nouveau *parcours unique*
Document de l'auteur.
- Fig.5 **page 36** Plan des limites naturelles et artificielles dans la vallée.
Document de l'auteur.
- Fig.6 **page 37** Schéma graphique des trois étapes de réflexion de l'épaisseur habitée.
Document de l'auteur.
- Fig.7 **page 38** Axonométrie du type d'intervention dans le jardin de la frange urbaine.
Document de l'auteur.
- Fig.8 **page 42** Plan des trois étapes de réflexion des ressources en eau.
Document de l'auteur.
- Fig.9 **page 44** Coupe du stockage et de la redistribution des eaux de pluie.
Document de l'auteur.
- Fig.10 **page 49** Plan des trois étapes de réflexion du réseau viaire.
Document de l'auteur.
- Fig.11 **page 52** Plan d'occupation parcellaire dans la palmeraie centrale de al Ula.
Document de l'auteur.
- Fig.12 **page 55** Axonométries des trois types d'intervention : de haut en bas, le jardin vivrier, le jardin habité et le jardin des traces.
Document de l'auteur.
- Fig.13 **page 56** Plan masse du nouveau tissu végétal dans la palmeraie centrale.
Document de l'auteur.
- Fig.14 **page 62** Photographie de la maquette d'étude à l'échelle 1 : 200. Les traces visibles (murs) et invisibles (parcellaires, murs et batiments effacés).
Photographie et maquette de l'auteur.

- Fig.15 **page 60** Photographie de la maquette de projet à l'échelle 1 : 500. Composition des trois types de jardin (en rouge) et leur implantation dans les traces visibles et invisibles
Photographie et maquette de l'auteur.
- Fig.16 **page 67** Perspective du jardin habité de al Ula
Document de l'auteur.
- Fig.17 **page 68** Coupe du jardin habité.
Document de l'auteur.
- Fig.18 **page 73** Vue d'ambiance du majlis intérieur, partie intégrante du pavillon.
Document de l'auteur.
- Fig.19 **page 74** Axonométries du dispositif architectural.
Document de l'auteur.
- Fig.19 **page 76** Plan du rez-de-chaussée et du premier étage du pavillon.
Document de l'auteur.
- Fig.21 **page 76** Coupes du pavillon.
Document de l'auteur.
- Fig.22 **page 78** Les quatre élévations du pavillon.
Document de l'auteur.
- Fig.23 **page 80** Les axonométries des potentielles évolutions du pavillon.
Document de l'auteur.
- Fig.24 **page 81** Perspective depuis la terrasse habité du pavillon des jardiniers.
Document de l'auteur.

L'ensemble des documents, illustrations et informations développées dans ce texte sont le résultat des recherches et expérimentations du *Tome 2 : Le Guide sur la palmeraie de al Ula, le récit passager et la mémoire persistante*. Je vous conseil de lire cet ouvrage si vous souhaitez vérifier les sources des résultats de mes recherches dans la palmeraie de al Ula.

